

Enfin un espoir pour le traitement du vitiligo !

Par le Professeur Julien Seneschal et le Dr Katia Boniface
Service de Dermatologie, Hôpital Saint-André, CHU de Bordeaux
Centre National de Référence des Maladies Rares de la Peau
INSERM U1035, équipe Immuno-Dermatologie

Au cours du congrès mondial de dermatologie qui s'est tenu à Milan en Juin 2019, ont été présentés les résultats d'une étude clinique, initiée par le laboratoire INCYTE, incluant plus de 100 patients aux Etats-Unis et évaluant l'efficacité et la tolérance d'un traitement local pour le vitiligo contre le placebo.

Le traitement à l'essai est une crème à base de ruxolitinib : une molécule ayant pour propriété de bloquer une voie inflammatoire appelée JAK. Le critère principal d'évaluation de l'étude était l'évaluation de la repigmentation au niveau du visage à 6 mois, notamment l'obtention d'une repigmentation de plus de 50%.

Les résultats ont ainsi montré qu'environ 50% des patients, appliquant la crème 2X/jour ont obtenu une amélioration de 50% de leurs lésions au niveau du visage à 6 mois contre seulement 3% dans le groupe placebo. Environ 30% des patients ont obtenu plus de 75% d'amélioration. La tolérance du traitement est tout à fait correcte.

Ces résultats sont un véritable espoir pour les patients car il s'agit ici de la première étude, bien menée, démontrant l'efficacité d'un traitement dans cette pathologie.

Cependant il sera important d'évaluer les résultats sur les autres localisations des lésions, situées par exemple sur le tronc ou les membres. En effet le visage est souvent une zone qui répond plus facilement aux traitements proposés comme par exemple le Tacrolimus, une pommade utilisée hors indication dans cette localisation. Par ailleurs, les zones des extrémités comme les mains et les pieds restent encore extrêmement difficiles à traiter. Ces résultats devront être confirmés par une étude incluant un plus grand nombre de patients au niveau international qui débutera très prochainement. La crème n'est pas actuellement disponible ni en Europe, ni en France, elle devra en tout état de cause être préalablement approuvée par l'Agence Européenne du Médicament ainsi que par les autorités de santé de chaque pays après confirmation par les essais cliniques de l'efficacité du traitement et la sûreté du médicament.

Ainsi, il s'agit d'une véritable innovation dans la prise en charge des patients, ouvrant des perspectives thérapeutiques majeures mais également la voie vers d'autres essais cliniques pour le vitiligo qui nous l'espérons, donneront autant d'espoir pour les patients, permettant ainsi de lutter contre le dogme qu'il n'y a rien à faire pour traiter le vitiligo.

Professeur Julien Seneschal, Dr Katia Boniface
Membres du comité scientifique de l'Association Française du Vitiligo

Toute traduction de ce texte est libre de droit mais les noms des auteurs et des associations de patients doivent être mentionnés (© Association Française du Vitiligo et © Vitiligo International Patient Organizations Committee). La traduction est sous la responsabilité des traducteurs. Seule la version française fait foi.

Adhérer pour être entendu et défendu !

Les associations de malades vous accompagnent et vous soutiennent dans le cadre de votre maladie.

Adhérer à une association de malades, c'est être informé(e), être défendu(e), être représenté(e) auprès des autorités de santé et des laboratoires pharmaceutiques. C'est aussi participer à la recherche dans le cadre des essais cliniques, faire avancer les demandes de remboursement et d'autorisation de mise sur le marché des médicaments.

Ensemble notre action est plus forte

.....
J'adhère à L'Association Française du Vitiligo pour 12 mois :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Profession : _____

Email (en majuscule) : _____ @ _____

Téléphone Fixe/Portable _____

Date de naissance de l'adhérent : _____

Date d'adhésion :

Signature de l'adhérent :

Cotisation annuelle : 40€ ou Tarif -20ans : 20€

Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Française du Vitiligo, à envoyer à :

Association Française du Vitiligo, 11 rue de Clichy 75009 Paris

Association Française du Vitiligo

Vitiligo International Patient Organizations Committee

- 11 rue de Clichy - 75009 Paris – France

Tel : + 33 (0)1.45.26.15.55

E-mail : courrier@afvitiligo.com

www.afvitiligo.com www.vipoc.org

facebook.com/assovitiligo

Toute traduction de ce texte est libre de droit mais les noms des auteurs et des associations de patients doivent être mentionnés (© Association Française du Vitiligo et © Vitiligo International Patient Organizations Committee). La traduction est sous la responsabilité des traducteurs. Seule la version française fait foi.